

Personne de contact
Dr. Luise Menzi
T +41 31 511 38 44
luise.menzi@anq.ch

A l'attention des directions, unités de
coordination de l'ANQ et responsables
informatiques des cliniques proposant
des prestations de réadaptation

Berne, le 26 mars 2018

PLAN DE MESURE READAPTATION DE L'ANQ: MODULES 2&3

- **Score ADL**
 - **Consultations**
 - **Publication transparente**
 - **Outil de test**
-

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, nous avons le plaisir de vous informer des nouveautés et événements prévus en 2018 concernant les mesures spécifiques aux divers domaines de spécialisation des modules 2&3.

Afin de permettre une comparaison équitable de la qualité des résultats par-delà toutes les cliniques, indépendamment du choix de l'instrument utilisé (FIM®/MIF ou EBI), un algorithme de conversion a été développé et validé empiriquement à partir du FIM®/MIF resp. de l'EBI avec le concours d'experts dans le but d'obtenir un **score ADL** (Activities of Daily Life) commun.

Pour le nouveau score ADL, il n'existe aucune indication quant à la favorisation ou défavorisation de cliniques selon l'instrument de mesure utilisé. Indépendamment de l'utilisation du FIM®/MIF ou de l'EBI, une comparaison de la qualité des résultats de toutes les cliniques participantes semble désormais judicieusement possible au sein d'un même module. Par conséquent, les commissions de l'ANQ ont décidé de l'utiliser à partir des données de l'année 2016 pour la comparaison de la qualité des résultats ajustés aux risques en réadaptation musculo-squelettique et neurologique, ainsi que dans le domaine « Autre réadaptation ». Le score ADL ne remplace pas le FIM®/MIF ou l'EBI, mais sert uniquement à comparer la qualité des résultats indépendamment de l'utilisation du FIM®/MIF ou de l'EBI. Les valeurs FIM®/MIF, resp. EBI mesurées continueront d'être présentées sous forme descriptive. Vous trouverez le rapport final de l'étude approuvé sur le site de l'ANQ sous:

https://www.anq.ch/wp-content/uploads/2018/03/ANQ_Reha_Final-report_ADL_Algorithm.pdf

Cet algorithme de conversion ne doit pas être confondu avec le score ADL calculé à partir du FIM®/MIF et de l'EBI et qui est utilisé dans le cadre du projet ST Reha.



Pour les données de l'année 2016, les commissions de l'ANQ ont par ailleurs décidé de procéder pour la première fois à une évaluation ajustée aux risques pour la **réadaptation gériatrique, la réadaptation en médecine interne et la réadaptation oncologique** au sein du domaine « Autre réadaptation ». Cette démarche marque une première étape importante en vue de la dissolution de la catégorie regroupée "Autre réadaptation".

L'utilisation du score ADL et la première évaluation ajustée aux risques dans le domaine « Autre réadaptation » ont nécessité une révision des concepts d'évaluation et de publication. Les deux concepts seront à nouveau soumis pour **consultation** en mai 2018.

Le score ADL requiert aussi une **mise à jour** des **manuels**. Vous trouverez les manuels des procédures et des données actualisés sous le lien suivant: https://www.anq.ch/wp-content/uploads/2018/02/ANQ_Modules_23_Manuel-procedures.pdf resp. https://www.anq.ch/wp-content/uploads/2018/02/ANQ_Modules_23_Manuel-donnees.pdf.

Pour les comparaisons de la qualité des résultats de l'année de mesure 2016, une **publication transparente** est prévue pour la première fois **fin 2018**. Au début de l'automne 2018, les cliniques auront la possibilité de consulter et de commenter leurs résultats dans un environnement de test protégé par login.

Depuis l'année de relevé 2018, la transmission annuelle des données a été introduite. Les cliniques ont toujours la possibilité de soumettre en tout temps des sets de données de test à la Charité (anq-messplan@charite.de) afin de recevoir un retour sur la qualité de leurs données et de pouvoir initier les mesures internes requises à des fins d'amélioration de la qualité desdites données. De plus, la Charité élaborera un **outil de test** dans lequel les cliniques pourront à tout moment importer et contrôler leurs données. L'outil de test aura des fonctionnalités plus étendues que les masques de saisie habituels et procédera à un contrôle de l'intégralité et de la validité des sets de données des cliniques. Les retours au sujet des résultats s'affichent immédiatement dans l'outil de test. Celui-ci devrait être disponible à partir du mois d'août 2018.

Nous restons volontiers à votre disposition pour toute information ou précision supplémentaire.

Avec nos cordiales salutations,
ANQ

Dr. Luise Menzi
Responsable Réadaptation